écocentres

Matières acceptées

Avant de partir

- Triez vos matières par catégorie et assurez-vous que leur volume est inférieur à 2,5 m³.
- Apportez une preuve de résidence et l'immatriculation de votre véhicule.

Où aller ?

Le lieu de dépôt est déterminé en fonction des types de matières à déposer et leurs provenances.

ÉCOCENTRE													
MARIE-VICTORIN 1140, boul. Marie-Victorin Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
PAYER 5050, rue Ramsay Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
SAINT-BRUNO 600, rue Sagard	●	●	●	●	●	● 15 avril au 15 novembre	×	×	×	●	●	●	×

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
Aérosol, batterie d'automobile, bonbonne de gaz propane, chlore, colle, eau de javel, goudron, huile, herbicide, insecticide, pesticide, peinture liquide dans le contenant d'origine, produit d'entretien ménager, solvant, tubes fluorescents, lampes fluocompactes, etc.

PRODUITS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PNEUS D'AUTOMOBILE
Sans jantes, diamètre inférieur à 123 cm

REBUTS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION
Bois de construction, bardeau d'asphalte, gypse, etc.

MÉTAUX ET FERRAILLE
Pièces et morceaux de métal, micro-ondes, four, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, etc.

MATIÈRES GRANULAIRES
Roc, brique, béton, asphalte, etc.

BRANCHES ET TRONCS D'ARBRE
Longueur maximale de 2,5 m

LISIÈRES DE TOURBE

TERRE NON CONTAMINÉE

MATIÈRES RECYCLABLES
Papier, carton, contenants de plastique, verre, métal, etc.

ENCOMBRANTS
Fauteuil, divan, matelas, meuble, etc.

APPAREILS AVEC HALOCARBURES
Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.

RÉSIDUS VERTS
Herbes, feuilles mortes, plantes, résidus de taille, gazon coupé, retailles de cèdre, etc.

● **SERVICE GRATUIT**
Pour tous les résidents de l'agglomération de Longueuil
- 12 visites par année
- La longueur maximale d'un véhicule admissible est de 7,5 mètres (incluant une remorque)

× **PRODUIT REFUSÉ**

Agglomération longueuil

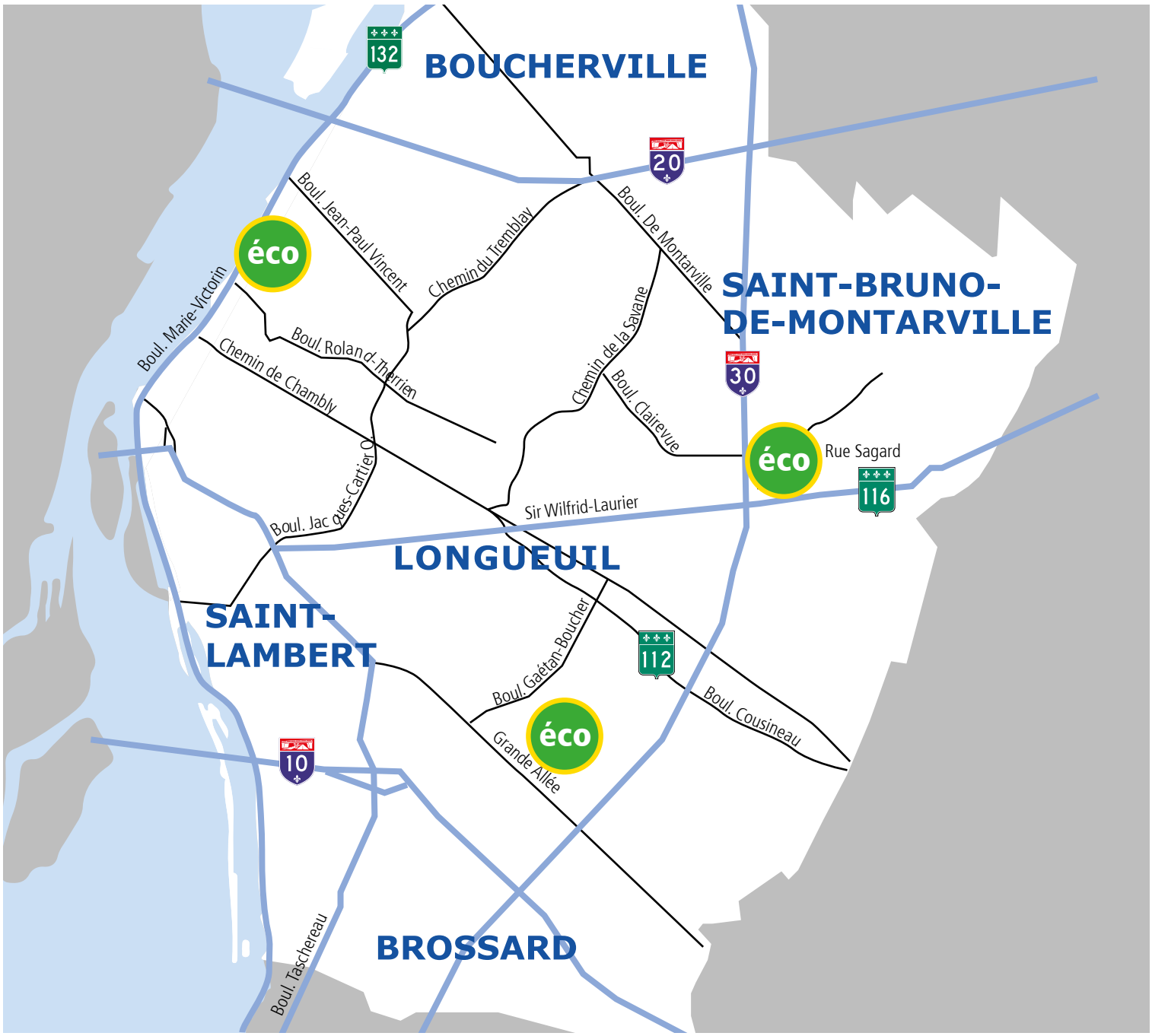

écocentre Marie-Victorin
1140, boulevard Marie-Victorin
Longueuil

HORAIRE PROLONGÉ!

1er avril au 31 octobre

Lundi au vendredi	8 h à 18 h
Samedi et dimanche	8 h à 17 h

Fermé le 24 juin, ouvert le 1er juillet

1er novembre au 31 mars

Lundi et mardi	Fermé
Mercredi au vendredi	10 h à 18 h
Samedi et dimanche	9 h à 17 h

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre – les 1er et 2 janvier

RENSEIGNEMENTS : 450 463-7311

écocentre Payer
5050, rue Ramsay
Longueuil

1er avril au 31 octobre

Lundi au vendredi	8 h à 18 h
Samedi et dimanche	8 h à 17 h

Fermé le 24 juin, ouvert le 1er juillet

1er novembre au 31 mars

Lundi au vendredi	9 h à 18 h
Samedi et dimanche	9 h à 17 h

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier

écocentre de Saint-Bruno
600, rue Sagard
Saint-Bruno-de-Montarville

Lundi au vendredi	7 h 30 à 18 h
Samedi et dimanche	10 h à 17 h

Les jours fériés : de 7 h 30 à 18 h, sauf pour la période de Noël (24-25 et 26 décembre), pour la période du Jour de l'an (31 décembre, 1er et 2 janvier) et le 24 juin où l'écocentre est fermé.

Preuve de résidence exigée
Il est recommandé d'arriver au moins 30 minutes avant la fermeture.

Maximum de 12 visites par année

Papier fabriqué au Québec
Octobre 2020